

Compte-rendu du conseil d'école du Clos d'en Haut du 10/11/2017

Présents : M. Chevrier, directeur, Mmes Auer, Bernard, Chekly, Demay, Dupuis, Grondin, Hamel, Houot, Janvier, Laballery, Lenormand, Mantin, Martin, Ruault, Schmidt, Vandercolden, Voisin, Wast, MM. Delaunay, Madeira, Merlant, Cotta, enseignants ; Mme Mautret (DDEN), Mme Gavériaux (RASED, psychologue scolaire) ; Mmes Grootaert, Lhérondel, Libert, Lai, Bugeja-Bloch, Diallo, Martin, Garcia, Mauperin, Laborde, Vizcaïno, Lenoir (FCPE), Ribet-Retel, Ribeiro, Hingue, Mathevet, Magnana, Hiller, Seelig, Schneider, Clément, Guidetti, Saviard, Costa-Amaral, Chapelain, Hourez, Mattes, Morel et M. Le Bourhis (PEEP)

Excusés : M. Collet (IEN), Mme Maillaut (conseillère municipale)

Une fois de plus, l'ensemble du conseil regrette l'absence de représentant de la mairie pour ce conseil, aucun ne s'étant présenté pour les 3 conseils de l'année scolaire 2016/2017. A nouveau, certaines questions n'ont donc pas trouvé de réponse malgré le mail envoyé par la mairie (cf. annexe).

1. Présentation du nouveau Conseil d'école et résultats des élections

872 parents étaient inscrits, 396 votants (45,4 % de participation). Ont obtenu : FCPE, 12 élus (200 voix) ; PEEP, 9 élus (153 voix) ; 43 votes blancs ou nuls.

2. Règlement de l'école

Le règlement est identique à celui de l'année précédente. Il est validé par le conseil.

3. Coopérative scolaire : bilan kermesse, compte au 30 juin 2017

La kermesse a permis de réaliser 5 000 € de bénéfices, soit 270 € par classe ce qui permettra de financer des bus pour les sorties cette année : un bus coûte entre 500 et 800 euros à la journée, selon la distance effectuée. Les dons à la coopérative sont en moyenne de 15 € par élève. Les ventes de photos du carnaval ont permis d'obtenir 750 €, soit 150 € par niveau de classe pour l'achat d'ouvrages de littérature.

On note une légère augmentation des recettes par rapport à l'an passé, mais il faut considérer que les effectifs de l'école ont augmenté.

4. Effectifs de l'école

A la rentrée, l'école comptait 539 élèves inscrits répartis sur 21 classes. A ce jour, il reste 531 élèves suite aux déménagements. D'autres déménagements sont prévus fin novembre. 1 élève doit arriver début janvier. La moyenne de l'école baisse de 0,4 points. Le nombre de déménagements est plus élevé en ce début d'année, comparés aux moyennes des années passées. Cela n'engendre aucune conséquence pour le moment. Toutefois, la carte scolaire prévisionnelle pour la rentrée de septembre 2018 sera faite en décembre sur la base des effectifs actuels + nombre des futurs CP : si la moyenne tombe à moins de 25 élèves par classe, il y aura un risque de fermeture de classe.

5. Organisation des temps de récréation

Cette année, les élèves n'ont pas de récréation l'après-midi car le temps de travail de l'après-midi est vraiment réduit. Cette décision a été prise en conseil des maîtres sur proposition du Directeur et validée par l'Inspecteur de la circonscription. Chaque enseignant est libre de prendre un temps de pause à l'extérieur avec ses élèves. Un débat aura lieu en conseil des maîtres à ce sujet avant les vacances de Noël pour faire le bilan de ce système.

Le bruit d'une classe qui sort en pause n'est pas considéré comme gênant par les enseignants des autres classes. En moyenne, seules 8 ou 9 classes descendent, ce qui est globalement moins bruyant. Certains enseignants expliquent aussi faire des pauses mais sans descendre dans le cour. Au final, les enfants sont moins énervés grâce à ce temps de calme.

Pas de modification le matin : toutes les classes sont en récréation de 10h00 à 10h20 environ. 5 enseignants sont alors de service de surveillance.

6. Projets des classes et financement

Le financement municipal de la commune correspond à l'ancien financement de la caisse des écoles. Pour notre école, à raison de 10 € par élève, le financement s'élève à 5 390 €. Avant, le financement était de 2000€ pour les classes présentant des projets de classe transplantée. Aujourd'hui il est d'environ 300 € par classe ayant un projet. Le changement de système fait que pour les classes qui montent un projet, il faut systématiquement faire des actions pour compléter les financements, ce qui n'était pas le cas avant.

14 classes de l'école ont un projet :

4 classes d'eau : 3CP + CP/CE1 (Mmes Lenormand, Hamel, Grondin, Houot) : Du 19 au 23/03 : croisière sur la Seine, cité de l'eau de Colombes, musée de la batellerie, un intervenant extérieur présentera un film sur le cycle de l'eau, visite de la péniche de la brigade fluviale à Conflans. Projet financé par la coopérative, la mairie, l'OCCE. En mai : une journée au jardin de Giverny et pêche à l'étang de Villette. Le projet est totalement financé.

4 classes vélo : 3 CM1 + CM1/CM2 (M. Cotta, Mmes Demay, Pinto/Janvier, M. Madeira) : Sortie à vélo en fin d'année à la base de loisirs de Cergy avec le soutien de la police municipale. En guide de préparation : sorties à pied sur Conflans tous les mois dans les

Compte-rendu du conseil d'école du Clos d'en Haut du 10/11/2017

différents quartiers de la ville, courses d'orientation, découverte du matériel du cycliste et atelier réparation vélo. Financement : concerne essentiellement du matériel (projet totalement financé).

4 classes cirque : 4 CE1 (Mmes Voisin, Vandercolden, Martin, Bernard) : Un intervenant vient 9 h par classe pour des ateliers jonglage, acrobaties sur un portique, équilibre. Une journée au cirque à Villeneuve la Garenne avec spectacle + atelier. Projet de créer un spectacle à la fin de l'année. Financement par la mairie et la coopérative. Il manque entre 300 et 400 € qui seront financés par des ventes de gâteaux. Coût total : environ 6000€.

2 Classes de découverte : 2 CM2 (Mme Ruault et Mme Schmidt) : Sorties sur la 1^{ère} guerre mondiale. Les professeurs sont en liaison avec le comité de jumelage de Conflans. Elles organisent une correspondance scolaire avec la ville de Chimay. Classe découverte du 14 au 16 mai à Verdun. En avril, ils iront à une exposition au parc du Prieuré sur la 1^{ère} guerre mondiale (réalisation d'un abécédaire). Financement : 11 000 € au total. Le comité du jumelage et le Crédit Mutuel en financent une partie. Complément du financement par un marché de Noël le 9/12. Le comité de jumelage vendra les restes du marché de Noël sur son stand au marché du terroir le 16/12. Il faudra en plus des ventes de gâteaux + coopérative + financement des parents.

7. RASED

Le RASED est en grande difficulté : une maîtresse G (prise en charge des difficultés de comportement) est partie en retraite et le poste reste non remplacé, une maîtresse « E » (prise en charge des difficultés comportement) est partie en retraite. Remplacée par une enseignante en formation toute l'année qui ne peut intervenir que sur un secteur => elle n'intervient plus sur le groupe scolaire du Clos d'en Haut. **Le groupe scolaire ne bénéficie donc plus d'aucune intervention de maîtresse E ni aucune intervention « G »**. L'école ne bénéficie que de la présence de la psychologue scolaire.

Or 25 enfants sont en attente de prise en charge de type « E » et 16 enfants en attente d'aide de type « G ». Les besoins sont différents depuis 3 ans, du fait d'une prévention qui a changé en maternelle.

Sur la circonscription il reste un seul maître G. Il n'y a pas de personnel formé pour prendre le poste, il n'y donc aura personne sur l'année. Les élèves ont également des difficultés pour avoir une aide extérieure en raison de la pénurie d'orthophonistes ou de psychomotriciennes en libéral ou au CMP.

Les parents d'élèves s'inquiètent fortement pour ces enfants non pris en charge dès l'apparition des difficultés.

8. Bilan du PPMS du 17 octobre

Les consignes concernaient un PPMS de type intrusion nécessitant une mise à l'abri (se cacher). Les élèves avaient été prévenus et ont très bien suivi les consignes, y compris les CP très bien formés en maternelle. Les travaux d'opacification des classes réalisés cet été permettent une bonne mise à l'abri. Le silence a été fait partout. Mme Dupuis et M. Delaunay dans les préfabriqués se sont enfuis à l'arrière. L'espace où les élèves étaient confinés n'avait en revanche pas de deuxième issue, leur lieu de cachette sera donc à modifier.

9. Sécurité dans la cour de récréation

Certains rondins autour de l'herbe synthétique sont partis, les autres se dégradent : signalement fait par l'école et toujours en attente de prise en compte par la mairie,.

Grillage : des élèves creusent des tunnels sous les grillages vers la plaine de jeux : en attente de prise en compte pour fermer les trous.

Des racines détériorent les revêtements.

Réponses de la mairie sur ces sujets : il n'y a plus de responsable des services techniques. Il faut attendre son remplacement pour envisager des réponses à nos demandes.

10. Travaux réalisés

Les couloirs au 2^{ème} étage + la moitié du 1^{er} étage ont été refaits (faux-plafonds, peinture ...), ce qui améliore grandement l'acoustique. A noter : Absence de système d'accrochage, ce qui empêche l'affichage des réalisations des élèves.

Tracés refaits dans la cour de récréation pendant les vacances de la Toussaint (certains sont déjà détériorés).

3 classes ont été équipées de tableaux numériques comme la ville l'avait annoncé.

La rue en face de l'école a été refaite par la communauté urbaine Grand Paris - Seine et Oise. Pour eux un seul passage protégé suffirait. Suite aux mails de l'école et des parents d'élèves, la mairie a répondu qu'un passage provisoire allait être peint au sol d'ici fin novembre sans rehausseur. Avant les vacances de Noël, un ralentisseur de type plateau berlinois serait installé.

11. Modification de l'entrée de l'école

Les parents d'élèves et l'école renouvellent leur proposition de déplacer l'entrée de l'école vers la plaine de jeux. Le projet a été reproposé au maire par les parents d'élèves. Les parents souhaitent qu'un élu vienne constater sur place, un mercredi à 11h30, combien la situation est accidentogène.

12. Coordination école/périscolaire avec la mairie

Il semble possible d'organiser une réunion avec le responsable du personnel de ménage, le responsable périscolaire, des parents d'élèves, la municipalité, le directeur de l'école ... sur la vie du périscolaire. La réunion concernerait une dizaine de personnes. M. Chevrier se rapprochera de M. Gautier pour fixer une date de réunion.

Compte-rendu du conseil d'école du Clos d'en Haut du 10/11/2017

13. Informations des parents d'élèves

Bilan opération fournitures scolaires FCPE : 146 kits achetés => 6 ou 7 kits offerts. L'année prochaine le fournisseur pourrait être la boutique « les petits papiers » de Conflans. Toutes les informations sur cette action sont disponibles sur le site de la FCPE de Conflans.

Lettre d'information PEEP : Les parents ayant donné leurs coordonnées lors de la réunion de rentrée reçoivent une lettre d'information 3-4 fois par an. Si vous n'avez pas reçu la 1ère lettre, il est toujours possible de vous inscrire en allant sur [le site de la PEEP Conflans](#), sur la page du Clos d'en Haut.

Site internet de l'école : suite aux suggestions formulées l'an dernier par les parents d'élèves, les enseignants font état de leur difficultés à alimenter le site de l'école : l'outil de publication est très contraignant et lourd à utiliser.

14. Prochaines dates à retenir

Prochains conseils d'école : le 9 février 2018 et le 1er juin 2018

Manifestations de l'école pour l'année scolaire :

- marché de Noël : 9 décembre 2017
- exposition « arts et littérature » : 12 janvier 2018 (date à confirmer en fonction de l'installation d'un système d'accrochage par la Mairie. Pas d'exposition si pas de moyen d'affichage).
- Carnaval de l'école : 13 avril 2018
- Spectacle au théâtre (concerne seulement les classes volontaires) : 22 juin 2018.
- Kermesse de l'école : 15 juin 2018

Secrétaires de séance
Félicie SCHNEIDER et Christelle HINGUE
Représentantes PEEP

Jean-Claude CHEVRIER
directeur de l'école

Transmis par mail à tous les membres du conseil d'école